

Démarche : Demande de relevé d'information intégral ou restreint du permis de conduire - pour le département du GERS

Organisme : Service des sécurités, Unité sécurité et réglementation routières

Identité du demandeur

Email	
Civilité	
Nom	
Prénom	

Formulaire

Cette procédure est réservée aux usagers résidents dans le Gers.

Cette démarche en ligne permet d'obtenir un relevé faisant état de toutes les informations liées à votre permis de conduire : nombre de points restant, validité du permis, infractions commises, visites médicales effectuées, stages de sensibilisation à la sécurité routière...

Les informations enregistrées dans le dossier conducteur sont strictement personnelles et confidentielles. Elles ne peuvent être communiquées qu'au titulaire du permis de conduire et aux personnes expressément prévues par la réglementation.

Pour garantir la confidentialité de votre dossier, aucune information concernant le solde de points affectés à votre permis de conduire ne sera donnée par téléphone.

Si vous souhaitez avoir des explications ou faire un recours concernant votre solde points :
<https://recours.permisdeconduire.gouv.fr/>

Comment effectuer votre démarche :

Pour la suite de la procédure, vous devez être en mesure de fournir les documents ci-dessous :

- une photocopie recto-verso de votre pièce d'identité en cours de validité ;
- une photocopie recto verso de votre permis de conduire ;
- un justificatif de domicile.

Type de relevé

Le relevé intégral contient toutes les informations liées à votre permis de conduire : nombre de points restant, validité du permis, infractions commises, visites médicales effectuées, stages de sensibilisation à la sécurité routière...

Cochez la mention applicable, une seule valeur possible

☐ Restreint

☐ Intégral

Coordonnées du Demandeur

Demande de relevé d'information intégral ou restreint du permis de conduire - pour le département

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

☐ Photocopie recto/verso pièce d'identité

Adresse du domicile

Indiquer votre adresse dans le département du Gers

nom de la commune

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

☐ Justificatif de domicile

Observations

Renseignements sur le permis de conduire

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

☐ Photocopie recto/verso permis de conduire

Ou le cas échéant une déclaration de perte de votre permis de conduire.

Ou la mesure dont vous faites l'objet en cas de rétention.

Numéro de dossier permis (code NEPH)

Peut nous aider à retrouver votre dossier permis si vous n'avez plus le titre ou en cas de problème sur votre état civil.

Déclaration sur l'honneur

Le demandeur déclare sur l'honneur que les renseignements ci dessus sont exacts et qu'il n'est pas privé de son droit à conduire

Cochez la case

Cochez la mention applicable

☐ Oui

☐ Non

Rappel de la loi

Il reconnaît avoir pris connaissance des dispositions du code pénal suivantes : Article 441-6 Le fait de se faire délivrer indûment par une

administration publique (...), par quelque moyen frauduleux que ce soit, un document destiné à constater un droit, une identité ou une qualité ou à accorder une autorisation est puni de deux ans d'emprisonnement et de 30 000 euros d'amende. (...) Article 441-7 (...), est puni d'un an d'emprisonnement et de 15 000 euros d'amende le fait :

1^o D'établir une attestation ou un certificat faisant état de faits matériellement inexacts ; (...)

3^o De faire usage d'une attestation ou d'un certificat inexact ou falsifié. (..)

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

☐ Formulaire consulat (relevé restreint)

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

☐ Courrier demande par l'assurance du relevé restreint assurance